

2002-04-02

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 2 AVRIL 2002 à 20 heures à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents Messieurs les conseillers :

JEAN McMASTER
PIERRE BRASSARD
ONIL COUTURE

JEAN-GUY TARTE
MARCEL DION

Monsieur le conseiller PAUL M. ROLLAND est absent de son siège.

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame PAULINE QUINLAN

Monsieur RÉMI LAFRENIÈRE, gestionnaire principal, directeur du développement et Monsieur PIERRE SIMONEAU, o. m. a., greffier, sont aussi présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2002-04-110 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2002
- 2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 2002-04-111 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 18 MARS 2002
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 2002-04-112 3.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MARS 2002

2002-04-02

N. M.	3.2	DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE MARS 2002
2002-04-113	3.3	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 27 MARS 2002 DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
N. M.	3.4	DÉPÔT DU RAPPORT DES ÉTATS FINANCIERS ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS, EXERCICE FINANCIER 2001
	4.	AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL
2002-04-114	4.1	CHAMBRE DE COMMERCE RÉGION DE GRANBY-BROMONT : OMNIUM DE GOLF 2002
2002-04-115	4.2	TOURNOI DE GOLF DU MAIRE DE COWANSVILLE
2002-04-116	4.3	TOURNOI DE GOLF AU PROFIT DE LA MAISON DES JEUNES « LE CARREFOUR JEUNESSE D'IBERVILLE »
2002-04-117	4.4	TOURNOI DE GOLF LA CLASSIQUE BMP
N. M.	4.5	DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DE MONSIEUR PIERRE BRASSARD
	5.	AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT
	6.	RÈGLEMENTS
2002-04-118	6.1	LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 851-1-2001 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LES ARTICLES 1.5.1.1.1 ET 1.5.1.1.2 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 851-2001 CONCERNANT LA TARIFICATION »
	7.	AFFAIRES COURANTES
2002-04-119	7.1	ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE ET DE CHARGEMENT DU GRANULAT CONCASSÉ, 1 ^{ER} JUIN 2002 AU 31 MAI 2003
2002-04-120	7.2	ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE ET D'ÉPANDAGE DE CALCIUM LIQUIDE 35 %, ANNÉE 2002
2002-04-121	7.3	ADJUDICATION DU CONTRAT DE RAPIÉÇAGE DU PAVAGE ET DE PAVAGE DE PETITES SURFACES
2002-04-122	7.4	DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAILLER DE NUIT À LA CARRIÈRE DE BROMONT

2002-04-02

N. M.	7.5	OFFRE D'ACHAT DES LOTS 331-54 ET 332-16 DU CADASTRE OFFICIEL DU CANTON DE BROME
2002-04-123	7.6	ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE D'APPAREILS RESPIRATOIRES
2002-04-124	7.7	LE FONDS D'EXCELLENCE MASSEY VANIER (DAVIGNON) INC. :
2002-04-125	7.8	ASSOCIATION DE LA SCLÉROSE EN PLAQUE DE LA HAUTE-YAMASKA : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE
2002-04-126	7.9	CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION RÉSIDENTIELLE DE BROMONT
2002-04-127	7.10	FONDS D'APPRÉCIATION DU PRIMAIRE DAVIGNON : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE
2002-04-128	7.11	ESCADRON 725 MASSEY-VANIER : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE
2002-04-129	7.12	FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉ : DEMANDE D'UNE RÉOLUTION D'APPUI POUR LA RATIFICATION DU PROTOCOLE DE KYOTO
2002-04-130	7.13	QUITTANCE DONNÉE AU CHÂTEAU BROMONT
2002-04-131	7.14	NOM DE RUE DONNÉ À UNE PARTIE DU LOT 104 DU CADASTRE DE BROME
2002-04-132	7.15	RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
2002-04-133	7.16	RÉCLAMATION DE MADAME DIANE M. McMASTER
2002-04-134	7.17	OFFRE D'ACHAT DES LOTS 331-54 ET 332-16 DU CADASTRE DU CANTON DE BROME
	8.	AFFAIRES DU PERSONNEL
2002-04-135	8.1	SURNUMÉRAIRE AU SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE
2002-04-136	8.2	PROLONGEMENT DE L'EMBAUCHE D'UN STAGIAIRE EN GÉOMATIQUE
	9.	CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
N. M.	9.1	DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA

2002-04-02

- N. M. 9.2 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA TENUE LE 14 MARS 2002
- N. M 9.3 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA RÉGIE AÉROPORTUAIRE RÉGIONALE DES CANTONS-DE-L'EST TENUE LE 21 FÉVRIER 2002
- 10. VARIA**
- 2002-04-137 10.1 LETTRES D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LE SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE BROMONT (csn)
- 2002-04-138 10.2 DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX MANIFESTATIONS LOCALES RELATIVEMENT À LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC
- 2002-04-139 10.3 OFFRE D'ACHAT DU LOT 313-24 DU CADASTRE DU CANTON DE FARNHAM (RUE DES CÈDRES)
- 2002-04-140 10.4 OFFRE D'ACHAT DES PARTIES DE LOTS 333-27 ET 333-28 DU CADASTRE DE BROME (RUE DRUMMOND)
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 2002-04-141 **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.

2002-04-110

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2002**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2002-04-02

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- le sujet numéro 7.5 est retiré de l'ordre du jour

ADOPTÉ

2002-04-111

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU
CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 18 MARS 2002**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie dudit procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal tenue le 18 mars 2002.

ADOPTÉ

2002-04-112

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE
MARS 2002**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de mars 2002 au montant de **UN MILLION QUATRE CENT VINGT-TROIS MILLE SIX CENT VINGT-TROIS DOLLARS ET QUARANTE-TROIS CENT(1 423 623,43 \$)** à payer par le fonds d'administration, le tout conformément à la liste jointe et approuvée, tel que requis par la Loi.

D'autoriser la trésorière à émettre les chèques en paiement desdits comptes.

ADOPTÉ

2002-04-02

N. M.

**DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS
DE MARS 2002**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste des permis de construction du mois de mars 2002. Le montant des permis de construction émis durant le mois de mars 2002 se chiffre à **UN MILLION NEUF CENT VINGT-SIX MILLE DOLLARS (1 926 000 \$)**.

2002-04-113

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 27 MARS
2002 DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance dudit procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal entérine les recommandations contenues dans le procès-verbal de l'assemblée des membres du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 27 mars 2002.

ADOPTÉ

N. M.

**DÉPÔT DU RAPPORT DES ÉTATS FINANCIERS ET DU RAPPORT
DES VÉRIFICATEURS, EXERCICE FINANCIER 2001**

Les membres du Conseil ont pris connaissance des états financiers et du rapport des vérificateurs, exercice financier 2001.

2002-04-114

**CHAMBRE DE COMMERCE RÉGION DE GRANBY-BROMONT :
OMNIUM DE GOLF 2002**

2002-04-02

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **CINQ CENTS DOLLARS (500 \$), taxes incluses**, somme représentant la participation de quatre (4) membres du conseil à l'omnium de golf 2002 de la chambre de commerce région Granby-Bromont.

ADOPTÉ

2002-04-115

TOURNOI DE GOLF DU MAIRE DE COWANSVILLE

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **CINQ CENTS DOLLARS (500 \$), taxes incluses**, au tournoi de golf du maire de Cowansville, somme représentant l'inscription de quatre (4) membres du Conseil audit tournoi de golf qui se tiendra le 5 juillet 2002.

ADOPTÉ

2002-04-116

**TOURNOI DE GOLF AU PROFIT DE LA MAISON DES JEUNES « LE
CARREFOUR JEUNESSE D'IBERVILLE »**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Bromont ne peut participer au tournoi de golf au profit de la maison des jeunes « Le Carrefour jeunesse d'Iberville ».

ADOPTÉ

2002-04-02

2002-04-117

TOURNOI DE GOLF LA CLASSIQUE BMP

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **SEPT CENT DOLLARS (700 \$), taxes incluses**, somme représentant la participation de quatre (4) personnes au tournoi de golf « La classique BMP, qui se tiendra le mercredi 19 juin 2002.

ADOPTÉ

N. M.

**DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DE
MONSIEUR PIERRE BRASSARD**

Monsieur le conseiller PIERRE BRASSARD dépose sa déclaration des intérêts pécuniaires.

2002-04-118

**LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 851-1-2001
INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LES ARTICLES 1.5.1.1.1 ET
1.5.1.1.2 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 851-2001 CONCERNANT LA
TARIFICATION »**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie dudit règlement ;

ATTENDU QUE le greffier en a fait la lecture ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que rédigé, le règlement numéro 851-2002 intitulé « RÈGLEMENT MODIFIANT LES ARTICLES 1.5.1.1.1 ET 1.5.1.1.2 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 851-2001 CONCERNANT LA TARIFICATION »

ADOPTÉ

2002-04-02

2002-04-119

**ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE ET DE
CHARGEMENT DU GRANULAT CONCASSÉ, 1^{ER} JUIN 2002 AU 31
MAI 2003**

ATTENDU QU'à la fermeture des soumissions le 19 mars 2002 à 10 heures, les soumissions suivantes ont été reçues :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE : CONSTRUCTION DJL INC

GROUPE 1 : PIERRE CONCASSÉE			
QUANTITÉ 2000	DESCRIPTION	PRIX / T.M.	PRIX TOTAL (taxes en sus)
100	MG-20	7,00 \$	700,00 \$
4 000	MG-20B	6,70 \$	26 800,00 \$
2 500	MG-56	6,90 \$	17 250,00 \$
100	MG-80	N.D.	N.D.
100	MG-112	N.D.	N.D.
250	Pierre concassée 50-100 (2"-4")	7,85 \$	1 962,50 \$
600	Pierre concassée 100-200 (4"-8")	7,85 \$	4 710,00 \$
500	Pierre concassée 56-125 (2½"-5")	N.D.	N.D.
50	Pierre concassée 14-20 mm	8,55 \$	427,50 \$

GROUPE 2 : GRAVIER CONCASSÉ			
QUANTITÉ 2000	DESCRIPTION	PRIX / T.M.	PRIX TOTAL (taxes en sus)
400	Matériaux granulaires MG-20	N.D.	N.D.
200	Matériaux granulaires MG-20B	N.D.	N.D.
100	Matériaux granulaires MG-56	N.D.	N.D.
100	Matériaux granulaires MG-80	N.D.	N.D.
100	Matériaux granulaires MG-112	N.D.	N.D.
50	Pierre concassée 50-100 (2"-4")	N.D.	N.D.

2002-04-02

GROUPE 3 : ABRASIF			
QUANTITÉ 2000	DESCRIPTION	PRIX / T.M.	PRIX TOTAL (taxes en sus)
1 700	Poussière de pierre lavée AB-5	8,05 \$	13 685,00 \$

NOM DU SOUMISSIONNAIRE : SINTRA INC (RÉGION GRANBY)

GROUPE 1 : PIERRE CONCASSÉE			
QUANTITÉ 2000	DESCRIPTION	PRIX / T.M.	PRIX TOTAL (taxes en sus)
100	MG-20	8,55 \$	855,00 \$
4 000	MG-20B	7,55 \$	30 200,00 \$
2 500	MG-56	7,45 \$	18 625,00 \$
100	MG-80	N.D.	N.D.
100	MG-112	N.D.	N.D.
250	Pierre concassée 50-100 (2"-4")	8,30 \$	2 075,00 \$
600	Pierre concassée 100-200 (4"-8")	8,30 \$	4 980,00 \$
500	Pierre concassée 56-125 (2½"-5")	N.D.	N.D.
50	Pierre concassée 14-20 mm	9,15 \$	457,50 \$

GROUPE 2 : GRAVIER CONCASSÉ			
QUANTITÉ 2000	DESCRIPTION	PRIX / T.M.	PRIX TOTAL (taxes en sus)
400	Matériaux granulaires MG-20	N.D.	N.D.
200	Matériaux granulaires MG-20B	N.D.	N.D.
100	Matériaux granulaires MG-56	N.D.	N.D.
100	Matériaux granulaires MG-80	N.D.	N.D.
100	Matériaux granulaires MG-112	N.D.	N.D.
50	Pierre concassée 50-100 (2"-4")	N.D.	N.D.

2002-04-02

GROUPE 3 : ABRASIF			
QUANTITÉ 2000	DESCRIPTION	PRIX / T.M.	PRIX TOTAL (taxes en sus)
1 700	Poussière de pierre lavée AB-5	1175 \$	19 975,00 \$

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adjuger le contrat pour la fourniture et le chargement de granulats concassés du 1^{er} juin 2002 au 31 mai 2003 au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction DJL inc, le tout selon les taux unitaires décrits dans le tableau ci-joint.

ADOPTÉ

2002-04-120

**ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE ET D'ÉPANDAGE
DE CALCIUM LIQUIDE 35 %, ANNÉE 2002**

ATTENDU QU'à la fermeture des soumissions pour la fourniture et épandage de CaCl₂ en solution 35%, le 19 mars 2002 à 10 heures, les soumissions suivantes ont été reçues ;

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL (taxes en sus)
Calclo 2000 inc	± 210 000 li	0,224¢/li	47 040,00 \$
Déneigement Robert Poirier inc	± 210 000 li	0,234¢/li	49 140,00 \$
Somavrac (C.C.) inc	± 210 000 li	0,245¢/li	51 450,00 \$

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adjuger le contrat pour la fourniture et l'épandage de chlorure de calcium liquide 35% (abat-poussière) pour l'année 2002 au plus bas soumissionnaire conforme, soit Calclo 2000 inc pour un montant unitaire avant taxes de VINGT-DEUX CENTS ET QUATRE DIXIÈME (0,224\$/li), taxes en sus.

ADOPTÉ

2002-04-02

2002-04-121

ADJUDICATION DU CONTRAT DE RAPIÉÇAGE DU PAVAGE ET DE PAVAGE DE PETITES SURFACES

ATTENDU QU'à la fermeture des soumissions le 2 avril 2002 à 9 heures, les soumissions suivantes ont été reçues :

	Quantité Approximative en tonne métrique	Asphalte des Cantons inc (taxes incluses)	Pavage Racine inc (taxes incluses)	Construction DJL inc (taxes incluses)
ITEM A Mélange bitumineux EB-5 Spécial Client Réparation nids-de- poule, incluant préparation des surfaces	170	193,00 \$ / tm	198,00 \$ / tm	205,89 \$ / tm
ITEM B Mélange bitumineux EB-10C Pavage de petites surfaces à l'aide d'une paveuse Incluant préparation des surfaces et compaction. Les petites surfaces sont celles ayant moins de 25 (vingt-cinq) mètres linéaires mesurés dans le sens de la circulation	215	154,00 \$ / tm	158,00 \$ / tm	172,54 \$ / tm
ITEM C Sciage et préparation avant pavage	250	19,00 \$ / m.li.	22,00 \$ / m.li.	20,70 \$ / m.li.
GRAND TOTAL 2002		70 670,00 \$	73 130,00 \$	77 272,40 \$

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adjuger le contrat pour le rapiéçage du pavage et le pavage de petites surfaces à l'aide d'un mélange bitumineux pour la Ville de Bromont au plus bas soumissionnaire conforme, soit Asphalte des Cantons inc, le tout selon les taux unitaires décrits dans le tableau ci-joint.

ADOPTÉ

2002-04-02

2002-04-122

**DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAILLER DE NUIT À LA
CARRIÈRE DE BROMONT**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre de Monsieur René Trottier, directeur régional de Construction DJL inc., datée du 26 mars 2002, demandant une autorisation pour que la carrière puisse être en opération du 2 avril au 11 mai 2002, jusqu'à 23 heures ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise Construction DJL inc à exploiter sa carrière jusqu'à 23 heures pour une période de quarante (40) jours de la réception de la présente résolution et ce, en autant que le bruit ne soit pas jugé excessif.

ADOPTÉ

N. M.

**OFFRE D'ACHAT DES LOTS 331-54 ET 332-16 DU CADASTRE
OFFICIEL DU CANTON DE BROME**

Le sujet numéro 7.5 est retiré de l'ordre du jour.

2002-04-123

**ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE D'APPAREILS
RESPIRATOIRES**

ATTENDU QU'à la fermeture des soumission le 12 mars 2002 à 10 heures, les soumissions suivantes ont été reçues :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	PRIX UNITAIRE (taxes incluses)	
	HUIT (8) APPAREILS RESPIRATOIRES INCLUANT UN CYLINDRE D'AIR	HUIT (8) CYLINDRES D'AIR DE RECHANGE
Acklands Grainger inc.	3 122,07 \$	667,79 \$
Aéro-feu Ltée	3 094,17 \$	626,89 \$

2002-04-02

ATTENDU la résolution numéro 01-243 de la municipalité de Brigham et la résolution numéro 38-2002 de la municipalité de la paroisse de Saint-Alphonse ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adjuger le contrat de fourniture des appareils respiratoires, incluant un cylindre d'air et des cylindres d'air de rechange, au plus bas soumissionnaire conforme soit Aréo-feu Ltée, pour un total de **VINGT-NEUF MILLE SEPT CENT SOIXANTE-HUIT DOLLARS ET QUARANTE-HUIT CENTS (29 768,48 \$), taxes incluses.**

ADOPTÉ

2002-04-124

LE FONDS D'EXCELLENCE MASSEY VANIER (DAVIGNON) INC.

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à verser la somme de **DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS (250 \$)** au fonds d'excellence Massey Vanier (Davignon) inc., somme représentant la participation de la Ville de Bromont audit Fonds, afin de souligner l'excellence des finissants 2001-2002.

ADOPTÉ

2002-04-125

ASSOCIATION DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES DE LA HAUTE-YAMASKA : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à verser la somme de **CENT DOLLARS (100 \$)** à l'Association de la sclérose en plaques de la Haute-Yamaska, somme représentant la contribution financière à ladite Association.

ADOPTÉ

2002-04-02

2002-04-126

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'ASSOCIATION POUR LA
PROMOTION RÉSIDENITIELLE DE BROMONT**

ATTENDU QUE la Ville de Bromont a prévu dans son budget la somme de **SOIXANTE MILLE DOLLARS (60 000,00 \$)** pour la promotion résidentielle à Bromont ;

ATTENDU QUE la Ville s'est dotée de l'Association pour la promotion résidentielle ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE verser à l'Association pour la promotion résidentielle la somme de **SOIXANTE MILLE DOLLARS (60 000,00 \$)** pour permettre à cette dernière de financer ses activités de promotion résidentielle pour l'année 2002 en conformité avec les priorités et les objectifs de développement établis par le Conseil lors de l'approbation du budget 2002

QUE ladite somme soit prise dans le poste budgétaire 1-02-629-00-348.

ADOPTÉ

2002-04-127

**FONDS D'APPRECIATION DU PRIMAIRE DAVIGNON : DEMANDE
DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à verser la somme de **DEUX CENTS DOLLARS (200 \$)** au fonds d'appréciation du primaire Davignon, somme représentant la contribution financière de la Ville de Bromont audit fond voué à la valorisation et à la récompense de l'effort chez les élèves du primaire.

ADOPTÉ

2002-04-02

2002-04-128

ESCADRON 725 MASSEY-VANIER : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à verser la somme de **CENT DOLLARS (100 \$)**, somme représentant la contribution financière de la Ville de Bromont audit organisme.

ADOPTÉ

2002-04-129

FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS : DEMANDE D'UNE RÉOLUTION D'APPUI POUR LA RATIFICATION DU PROTOCOLE DE KYOTO

ATTENDU QUE les changements climatiques peuvent provoquer de la sécheresse, la fonte du pergélisol, la hausse du niveau de la mer et des inondations, et que ces catastrophes peuvent endommager les infrastructures municipales, forcer des citoyens à se reloger et créer un fardeau financier pour les gouvernements municipaux;

ATTENDU QUE l'activité économique dans les collectivités rurales et communautés du Nord est tributaire de la pêche, du tourisme, de l'exploitation forestière et de l'agriculture, et qu'elle est perturbée par les changements climatiques;

ATTENDU QUE les investissements dans l'amélioration des bâtiments, les systèmes énergétiques communautaires, la conservation de l'eau, les technologies d'énergie renouvelables, la réduction des déchets, la récupération des gaz d'enfouissement, la gestion des parcs de véhicules et le transport en commun réduisent les coûts d'exploitation municipaux, aident au maintien des services communautaires et protègent la santé publique tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre contribuant aux changements climatiques;

ATTENDU QUE les secteurs d'exploitation forestière et d'agriculture peuvent accroître leurs débouchés en haussant la capacité d'absorption du dioxyde de carbone des arbres et du sol et en développant des combustibles renouvelables tel l'éthanol;

2002-04-02

ATTENDU QUE les producteurs de combustibles fossiles investissent davantage dans les technologies d'énergie renouvelable et d'énergie de recharge ayant la capacité de réduire le dioxyde de carbone rejeté dans l'atmosphère;

ATTENDU QUE soixante-douze pour cent des Canadiens souhaitent la ratification de protocole de Kyoto;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE souscrire à la ratification du protocole de Kyoto.

ADOPTÉ

2002-04-130

QUITTANCE DONNÉE AU CHÂTEAU BROMONT

ATTENDU les dommages subis par la Ville suite aux déversements d'égouts survenus au cours du printemps 2001 sur la propriété de Golf et Auberge Bromont;

ATTENDU la mise en demeure que faisaient parvenir les procureurs de la Ville à Château Bromont inc. le 23 octobre 2001;

ATTENDU QUE l'assureur de Château Bromont inc., par son projet de quittance soumis aux procureurs de la Ville le 18 mars 2002, s'engage à indemniser la Ville pour sa réclamation;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QU'en contrepartie de la somme de (**TRENTE ET UN MILLE NEUF CENT VINGT-CINQ DOLLARS ET TROIS CENTS**) 31 925.03 \$, la Ville consent à fournir quittance à l'assureur et à Château Bromont inc. à l'égard des dommages subis suite aux refoulements d'égouts survenus au printemps 2001.

QUE Madame Pauline Quinlan, mairesse ou, en son absence le maire suppléant et Monsieur Pierre Simoneau, greffier ou, en son absence la greffière par intérim, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville tout document à cet effet.

QUE cette quittance soit accordée sans préjudice à toute autre réclamation que la Ville pourrait leur opposer à l'égard de refoulements subséquents.

ADOPTÉ

2002-04-02

2002-04-131

**NOM DE RUE DONNÉ À UNE PARTIE DU LOT 104 DU CADASTRE
DE BROME**

ATTENDU QUE Zachary Cooley était l'un des 37 soldats qui, après la Guerre d'indépendance américaine, ont accompagné, en 1791, le capitaine John Savage et se sont établis sur le territoire occupé, aujourd'hui, par la Ville de Bromont ;

ATTENDU QUE l'arrière-petite fille de Zachary Cooley a acheté la propriété où une rue « Cooley » est, en ce moment construite ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la rue construite sur une partie du lot 104 du cadastre officiel du Canton de Brome, soit nommée « rue Colley » en l'honneur de Zacharie Colley, originaire du Massachusetts mais qui a été obligé de s'expatrier, en 1791, après la Guerre d'indépendance américaine.

ADOPTÉ

2002-04-132

RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

ATTENDU les demandes et interrogations du Ministère de l'environnement en regard des différents protocoles d'entente entre la Ville de Bromont et des promoteurs résidentiels concernant la propriété des réseaux d'aqueduc et d'égout ;

ATTENDU les nouvelles exigences du règlement sur l'eau potable ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la mairesse et le greffier à signer un avenant au protocole d'entente visé par la résolution 2001-11-508 avec Parcours du Vieux Village, pour son développement ainsi que le protocole d'entente visé par la résolution 2001-10-464 avec Immobilier Ski Bromont.

QUE le texte de cet avenant doit se lire comme suit :

2002-04-02

1 – Que les parties conviennent d’inclure l’article suivant au protocole d’entente, soit :

Nonobstant l’article 23 du protocole, la propriété des infrastructures d’aqueduc et d’égout est transférée à la ville de Bromont dès l’acceptation provisoire.

Il est entendu que l’acceptation provisoire de ces infrastructures doit se faire avant tout raccord de résidences et que, suite à cette acceptation provisoire, les dites infrastructures seront opérées et intégrées à la gestion des infrastructures de la Ville de Bromont.

ADOPTÉ

2002-04-133

RÉCLAMATION DE MADAME DIANE M. McMASTER

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

D’autoriser la trésorière à payer la somme **QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF DOLLARS ET SIX CENTS (499,06 \$)** À Madame Diane Maurice McMaster, somme représentant le paiement pour le remplacement du pare brise de son automobile dans le bris a été occasionné lors du déblaiement des trottoirs par les employés municipaux.

QUE cette somme soit imputée au poste budgétaire 02 141 00 995.

ADOPTÉ

2002-04-134

**OFFRE D’ACHAT DES LOTS 331-54 ET 332-16 DU CADASTRE DU
CANTON DE BROME**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l’offre d’achat des lots 331-54 et 332-16 du cadastre officiel de Bromont faite par Monsieur Daniel Brien ;

2002-04-02

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter, tel que rédigé, l'offre d'achat des lots 331-54 et 332-16 du cadastre officiel de Bromont faite par Monsieur Daniel Brien, pour la somme de **MILLE DOLLARS (1 000 \$)**.

D'autoriser le greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont, ladite offre d'achat.

ADOPTÉ

2002-04-135

SURNUMÉRAIRE AU SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU l'obligation par la loi de faire tous les jours la lecture des compresseurs et de signer le livre par un mécanicien de machinerie fixe classe « B » ;

ATTENDU QUE la Ville n'a actuellement qu'un seul employé ayant le statut de mécanicien de machinerie fixe classe « B » pour un horaire réparti sur 7 jours ;

ATTENDU QUE Monsieur Jean-Marie Rioux a réussi son examen de mécanicien de machinerie fixe, classe « B » ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE Monsieur Jean-Marie Rioux soit rémunéré au taux du poste d'opérateur et homme d'entretien loisirs, soit la classe 4, an 1, pour les heures réellement travaillées et ce, à partir du 10 mars 2002.

ADOPTÉ

2002-04-136

PROLONGEMENT DE L'EMBAUCHE D'UN STAGIAIRE EN GÉOMATIQUE

2002-04-02

ATTENDU les nombreux projets et besoins en géomatique ;

ATTENDU QUE les fonds nécessaires pour un étudiant en géomatique étaient prévus pour cet été ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE prolonger l'embauche du stagiaire en géomatique, Monsieur Wai Loi Wong, du 18 mars au 17 mai 2002, au taux horaire de 10,50 \$.

ADOPTÉ

N. M.

**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ
RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA**

Les membres du Conseil ont pris connaissance desdits états financiers.

N. M.

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-
YAMASKA TENUE LE 14 MARS 2002**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de dudit procès-verbal.

N. M.

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE
LA RÉGIE AÉROPORTUAIRE RÉGIONALE DES CANTONS-DE-
L'EST TENUE LE 21 FÉVRIER 2002**

Les membres du Conseil ont pris connaissance dudit procès verbal.

2002-04-02

2002-04-137

**LETTRES D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LE
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE
BROMONT (CSN)**

ATTENDU QUE Messieurs Léopold Soucy et Raymond Bélanger désirent se prévaloir de la lettre d'entente no 1, intégrée à la convention collective en vigueur, relativement au programme de retraite assistée aux employés offert à Messieurs Soucy et Bélanger;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des lettres d'entente ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la mairesse, Madame Pauline Quinlan, et le greffier, Monsieur Pierre Simoneau, à signer les dites lettres d'entente.

ADOPTÉ

2002-04-138

**DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU
PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX
MANIFESTATIONS LOCALES RELATIVEMENT À LA FÊTE
NATIONALE DU QUÉBEC**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE Monsieur Ronald Caron, directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Bromont, soit autorisé à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec de 2002.

ADOPTÉ

2002-04-02

2002-04-139

**OFFRE D'ACHAT DU LOT 313-24 DU CADASTRE DU CANTON DE
FARNHAM (RUE DES CÈDRES)**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'offre d'achat du lot 313-24 du cadastre officiel de Farnham faite par Madame Josée Gauthier et Monsieur Michel Lavictoire ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter, tel que rédigé, l'offre d'achat du lot 313-24 du cadastre officiel de Farnham faite par Madame Josée Gauthier et Monsieur Michel Lavictoire, pour la somme de **MILLE DOLLARS (1 000 \$)**.

D'autoriser le greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont, ladite offre d'achat.

ADOPTÉ

2002-04-140

**OFFRE D'ACHAT DES PARTIES DE LOTS 333-27 ET 333-28 DU
CADASTRE DE BROME (RUE DRUMMOND)**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'offre d'achat des lots 333-27 et 333-28 du cadastre officiel du Canton de Brome faite par Monsieur Ronald Turgeon ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter, tel que rédigé, l'offre d'achat des lots 333-27 et 333-28 du cadastre officiel du Canton de Brome faite par Monsieur Ronald Turgeon, pour la somme de **CINQ MILLE DOLLARS (5 000 \$)**.

D'autoriser le greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont, ladite offre d'achat.

ADOPTÉ

2002-04-02

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Monsieur Roger Brouque s'informe sur les revenus et dépenses du Centre sportif et culturel tout en faisant référence à un article du bulletin municipal « Voici Bromont ». Il demande ensuite pourquoi la valeur de certaines résidences a baissé tandis qu'elle a augmenté pour d'autres. Il demande enfin quand il obtiendra une réponse pour avoir une réduction sur le coût des entrées de golf pour les personnes âgées.

2002-04-141

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

PIERRE SIMONEAU, o. m. a., GREFFIER